



## DNB BLANC 2018

publié le 02/03/2018 - mis à jour le 25/09/2019

Lors du passage du DNB blanc les 06 et 07 mars 2018, les élèves doivent penser à apporter une pièce d'identité (à défaut le carnet de liaison avec une photo) ainsi que des copies doubles pour les épreuves de sciences et d'histoire géographie, le brouillon est fourni par le collège.

N'oubliez pas que lors des épreuves écrites et lors de l'épreuve orale du DNB **seule** la pièce d'identité sera acceptée.

Ci-joint une brochure d'information sur le DNB.

### Document joint

 [dnb\\_2018-2](#) (PDF de 2.4 Mo)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement** : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.